



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES
BAGNOLS
N° 19

Le 23 juin 2023

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 09 JUIN 2023 à 20 H 00

Excusé : Jonathan BERTHOULE (représenté par Alexandre VERDIER)

Absente : Cécile MAHE

Secrétaire de séance : Olga BERTHOULE

N'étant pas de nationalité française, Monsieur Kees VAN DE GOOR ne peut pas participer au vote.

Désignation du délégué titulaire du Conseil municipal et de ses suppléants à l'élection sénatoriale

I. Élection du délégué

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0 - Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 9 - Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0 - Nombre de votes blanc : 1 - Nombre de suffrages exprimés : 8 - Majorité absolue : 5.

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS : VERDIER Alexandre

NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS : 8

Monsieur VERDIER Alexandre a été proclamé élu au 1er tour de scrutin.

II. Élection des suppléants

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0 - Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 9 - Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 1 - Nombre de votes blancs : 1 - Nombre de suffrages exprimés : 7 - Majorité absolue : 4.

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS : BIET-THERET Annie , BERTHOULE Jonathan , Dif Nicolas

NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS : BIET-THERET Annie : 7 , BERTHOULE Jonathan : 7 , Dif Nicolas : 7 .

Madame BIET THERET Annie, Messieurs BERTHOULE Jonathan et DIF Nicolas ont été proclamés élus au 1er tour de scrutin.

SEANCE DU 09 JUIN à 20 H 15

Absente : Cécile MAHE

Secrétaire de séance : Olga BERTHOULE

Toutes les décisions sont prises à l'unanimité.

I. Agglomération Les Quatre Vents

Le Conseil municipal, après avis favorable du Conseil Départemental du Puy de Dôme, décide que le lieudit Les Quatre vents passera en agglomération avec une vitesse à 70 km/h.

II. Vente parcelles à l'OPHIS

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'une erreur est apparue dans la délibération du 31 mars 2023 concernant la vente des lots du lotissement Les Cheminades à l'Office Public de l'Habitat et de l'Immobilier Social. Le Conseil municipal décide de vendre les 5 terrains restants d'une surface totale de 3 380 m² pour un montant de 33 800 € Hors Taxes.

III. Conventions de location de terrains à titre précaire

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer les conventions d'occupation à titre précaire avec Monsieur David RIBOULET pour les parcelles cadastrées AC n° 66, YE n° 2 et n° 103 et avec Monsieur Alain MATHIEU pour la parcelle YN n° 127.

IV. Virements de crédits

Le Conseil municipal approuve les virements de crédits suite à des modifications d'imputations dans le budget :

FONCTIONNEMENT :

DEPENSES

2051 - 00	Concessions, droits similaires	+1 200.00
020	Dépenses imprévues	- 1 200.00

V. Echange de parcelles Marinèche/ Commune

Monsieur le Maire donne lecture du procès verbal du vote par correspondance (78 inscrits, 47 électeurs et 47 OUI pour l'échange).

VI. Modification du tableau des effectifs

Le Conseil municipal adopte le tableau des emplois suivants suite aux changements de grade de deux agents :

Cadres ou Emplois	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Durée hebdomadaire de service
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1	1	20 h
Adjoint administratif principal de 2ème classe contractuel	C	1	1	15 h
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1	1	35 h
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	1	1	35 h
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	2	2	35 h
Ajoint technique	C	1	1	35 h
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	C	1	1	10 h
ATSEM principal de 2ème classe	C	1	1	33 h

VII. Questions diverses

Une réunion publique aura lieu le **mardi 04 juillet 2023 à 20 heures** à la Mairie pour l'organisation du passage du Tour de France féminin.

Une réunion publique aura lieu le **lundi 24 juillet 2023 à 20 heures** à la Mairie pour présenter l'organisation des Olympiades de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense.

INFORMATIONS DIVERSES

Fête patronale de la Saint-Pierre

1. Elle aura lieu du **vendredi 30 juin au dimanche 02 juillet 2023**.
2. Une messe sera célébrée le **dimanche à 11 heures**.
3. Après la sortie de la messe, Thierry LEGOUFFE et son équipe seront heureux d'inviter les Bagnolaise et les Bagnolais à un apéritif pour présenter les grands changements de l'Hôtel des voyageurs après 11 mois de travaux intensifs.

Pots d'accueil au camping municipal

- Mardi 11 juillet
- Mardi 18 juillet
- Mardi 25 juillet
- Mardi 1er août
- Mardi 8 août
- Jeudi 17 août
- Mardi 22 août.

Vide grenier

Il aura lieu le **jeudi 3 août** sur la place de l'église.

Concert

Le **vendredi 4 août**, à partir de 19 h 30, aura lieu, vers la salle des fêtes, un concert avec en avant-première les Cools Cats puis Oubéret. Possibilité repas.